Une pétition est lancée contre le «mariage pour tous» pour saisir le Conseil économique, social et environnemental

29/01/2013 à 19h59

Les opposants au mariage pour tous ont lancé une pétition et espèrent recueillir 500.000 signatures pour saisir le Conseil économique, social et environnemental (CESE). Une manière, selon eux, de pousser le gouvernement à retarder le projet de loi, qui arrive mardi à l'Assemblée nationale.

Voir **la pétition**

Le CESE peut rendre un avis favorable, défavorable ou émettre des réserves. **Mais encore faut-il parvenir à réunir les 500.000 signatures nécessaires. Un seuil jamais atteint, indique-t-on lundi au Conseil économique, social et environnemental.**

Au lendemain de la marche des partisans du mariage pour tous, les opposants au projet de loi réaffirment leur volonté de combattre le texte du gouvernement. «N*ous lançons la saisine du CESEpour en débattre et avoir des avis importants*», a déclaré lundi matin sur RFI l'une des porte-parole de la «Manif pour tous», Frigide Barjot, confirmant ainsi l'action annoncée dès vendredi à la sortie de l'Elysée.

En effet, depuis la révision constitutionnelle de 2008 (article 69) et la loi organique du 28 juin 2010, les citoyens peuvent saisir le CESE. Cette pétition citoyenne doit toutefois réunir 500.000 signatures de personnes majeures (de nationalité française ou résidant régulièrement en France), être rédigée en français et établie par écrit, précise le site Internet de la troisième assemblée constitutionnelle de la

République. Cette dernière a pour rôle de «*conseiller le gouvernement, l'Assemblée nationale et le Sénat dans l'élaboration des lois et les décisions relatives aux politiques publiques*». […]
Le Figaro